

D'après Louis, à Paris la fièvre typhoïde est rare à quarante-cinq ans et ne se montre plus au-delà de cinquante ans. A Genève et dans les environs, Lombard a compté cinq cas sur mille de personnes âgées de cinquante à soixante ans. Dans les villages les exceptions se rapportant à l'âge avancé sont plus nombreuses, parce que ces individus confinés dans leur canton n'ont pas subi l'acclimatement du miasme.

Si dans les villes on ne peut suivre rigoureusement la marche de la contagion, il a pu en être autrement dans les villages. Un grand nombre d'observateurs attentifs, au premier rang desquels je citerai Bretonneau, ont pu reconnaître la transmission contagieuse de la fièvre typhoïde de village en village.

3^o Il est un fait de la plus haute importance, admis aujourd'hui par tous les médecins, qui est en parfait accord avec l'hypothèse de la contagion, c'est le nombre si élevé de non-acclimatés, de nouveaux arrivés, dans les grands centres, qui payent leur tribut à la contagion, quand ils sont à l'âge de prédilection.

4^o Voici un dernier argument emprunté à un excellent travail de l'ancien directeur de l'école du Val-de-Grâce, M. Laveran.

Si la fièvre typhoïde est une maladie contagieuse, il est un corps de troupe qui doit offrir le contingent le plus élevé à la mortalité, c'est celui des infirmiers, qui sont toujours en contact avec les malades.

Voici les chiffres de la mortalité sur 1,000 hommes d'effectif dans différents corps :

Gardes de Paris, 10 ; sapeurs-pompiers, 6 ; infirmiers militaires, 24.

Si maintenant on compte le nombre de décès par suite de fièvre typhoïde, sur 1,000 décès, on arrive aux résultats suivants :

Gardes de Paris, 114 ; sapeurs-pompiers, 200 ; infirmiers militaires, 357.

De l'ensemble des faits que je viens de passer rapidement en revue, je crois que l'on peut légitimement conclure que la fièvre typhoïde est une maladie contagieuse comme la rougeole, la scarlatine, la variole, et que le malade est l'origine certaine de la transmission de la maladie à une personne saine.

Quelle est la nature du miasme de la fièvre typhoïde ? Voilà une question qui dans l'état présent de la science ne doit être abordée qu'avec une réserve extrême.

Tant qu'on n'aura pas fait connaître à l'aide d'études microscopiques les caractères d'un ferment organisé vivant, ferment-garé spécial pour la fièvre typhoïde, il conviendra d'admettre que c'est un ferment du second ordre, qui diffère cependant des